

L'Assemblée nationale souligne le Mois de l'autisme

Source : CNW Telbec

QUÉBEC, le 4 avril /CNW Telbec/ - L'Assemblée nationale du Québec a souligné aujourd'hui le Mois de l'autisme, qui se déroule durant tout le mois d'avril. La députée de Jean-Talon et ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, madame Margaret F. Delisle, qui a pris la parole à cette occasion, a rappelé que le Mois de l'autisme propose des activités de sensibilisation à la population québécoise, afin de faire connaître les troubles envahissants du développement, dont l'autisme est le plus connu.

L'autisme se caractérise par une difficulté à entrer en communication et à établir et entretenir des relations sociales. Ces difficultés placent les personnes autistes en situation d'insécurité. Elles adoptent aussi des comportements répétitifs et leurs intérêts sont souvent restreints. Au Québec, les troubles envahissants du développement touchent près de 12 000 personnes, enfants et adultes confondus.

Lors de son allocution à l'Assemblée nationale, madame Delisle a rappelé que les personnes autistes partagent les mêmes désirs que les autres. «Reconnaître cette réalité est le premier geste à poser pour les aider. Comme nous, ces personnes veulent vivre leur vie avec le plus d'autonomie possible et elles souhaitent se réaliser pleinement», a-t-elle déclaré. «C'est dans cet objectif que nous avons réalisé d'importants investissements depuis 2003, afin de développer des services de soutien pour les personnes qui présentent un trouble envahissant du développement. Ce sont en effet plus de 33M\$ qui ont été investis afin de soutenir les services offerts à cette clientèle. Grâce à nos investissements, nous avons pu augmenter de manière significative le nombre de personnes desservies», a-t-elle déclaré.

«Nous avons aussi tenu à renforcer les services de soutien destinés aux parents, afin qu'ils puissent continuer à accompagner activement leur enfant, sans mettre en péril leur propre santé. Il faut dire que les parents sont appelés à jouer un rôle fondamental auprès de leur jeune, et ce rôle est extrêmement exigeant», a rajouté la ministre déléguée, qui a profité de l'occasion pour souligner le trentième anniversaire de la Fédération québécoise de l'autisme et des autres troubles envahissants du développement. «Au fil des ans, la Fédération a su développer des services et produire de l'excellent matériel d'information pour ses membres, de telle sorte que des parents de toutes les régions du Québec ont reçu le soutien nécessaire pour faire face à des situations exigeantes», a affirmé madame Delisle.

«Pour les prochaines années, nous allons consolider et développer encore davantage le continuum de services, afin d'offrir un soutien toujours meilleur aux enfants, aux femmes et aux hommes qui ont un trouble envahissant du développement, ainsi qu'à leur famille. Je suis convaincue qu'avec tous les partenaires actifs dans le domaine, nous parviendrons à offrir à nos concitoyennes et à nos concitoyens autistes, ainsi qu'à leurs proches, l'aide et le soutien qui leur permettront de se tailler une juste place dans notre société», a conclu madame Delisle.